

Commune de LA FERTE-GAUCHER

Par arrêté en date du 18 avril 2017, le Maire de LA FERTE-GAUCHER a ordonné l'ouverture d'une enquête publique complémentaire portant sur la rétrocession des voiries du lotissement du Champ Guillard.

A cet effet, Monsieur Jean BROTTES a été désigné comme commissaire enquêteur titulaire.

L'enquête se déroulera à la Mairie :

du Mardi 9 mai 2017 au Mardi 23 mai 2017

aux jours et horaires habituels d'ouverture, soit quinze jours.

Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie les :

- Mercredi 10 mai 2017 de 14 heures à 17 heures
- Samedi 20 mai 2017 de 9 heures à 12 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la rétrocession des voiries du lotissement du Champ Guillard pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au commissaire enquêteur, en mairie.

Toutes personnes qui souhaiteraient des informations sur cette rétrocession peuvent s'adresser au service Urbanisme de la commune.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, dès qu'ils seront transmis en mairie.

Fait à LA FERTE-GAUCHER

Le 18 avril 2017

Le Maire
Docteur Yves JAUNAUX
Conseiller Départemental

